

République Française

Département
Maine-et-Loire

Commune
BRISSAC LOIRE AUBANCE

SÉANCE DU MARDI 11 MAI 2021

Délib n° D2021-05-11-13

*13 - DOMAINE PUBLIC – VOIRIE – AVIS SUR LA DUP DE LA
DEVIATION DES ALLEUDS*

Convocation du 05/05/2021

Conseillers en exercice : 53

	Pt 1	Pt 2 à 11	Pt 12 à
Présents	44	47	48
Procurations	4	4	4
Votants	48	51	52

L'an deux mille vingt et un, le onze du mois de mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Tertre à Brissac-Quincé, 49320 Brissac Loire Aubance, en session ordinaire du mois de mai, sous la Présidence de Madame SOURISSEAU Sylvie, Maire de Brissac Loire Aubance.

Présents

BARANGER Jocelyn	FOURNIER Gilles	LECLERC Alice
BARGEL Thierry	DUCHESNE Aurélie	LEHEE Stephen
BAZIN Patrice	DURAND-JALIER Agnès	LEROUX Eric <i>arrivé au pt 12</i>
BRAULT Florian <i>arrivé au pt 2</i>	GALLARD Thierry	MAILLET Eve
BERTHAUD Claire <i>arrivée au pt 2</i>	GALLIEN Adeline	MERCIER Jean-Marc
BOUGEOIS Bernard	GODARD Claire	MORON Olivier
BOUJU Isabelle	GOULU Isabelle	PERCEVAULT Erick <i>arrivé au pt 2</i>
BOULTAREAU Manon	GUELARD Thomas	PLESSIS Fabien
BROCHARD Cécile	GUERET Lydie	RABOUIN Céline
BROHAND Loïc	GUILLEMOT Lionel	ROSELIER Alain
BUFFET Pieric	GUILLET Monique	ROUSSEL Mathieu
BUTRUILLE Véronique	JEAN Valérie	RUILLARD Valérie
DESME Francine	LAMOUREUX Frédéric	SAUVAITRE Marie
DERSOIR Armelle	LAROCHE Florence	SENEZ Delphine
DROUET Ghislaine	LEBEL Bruno	SOURISSEAU Sylvie
DROUIN Nadia	LE MASLE Didier	TOUCHET Robert

Excusés avec procuration

BRUNIER-COULIN Marie-Pierre	à	BARANGER Jocelyn
LEVEY Marc	à	LAROCHE Florence
PERCHER Aurélie	à	RABOUIN Céline
CATROUX Sophie	à	SOURISSEAU Sylvie

Absents

LEROUGE Eric

Secrétaire de Séance : BUFFET Pieric

Rendu exécutoire par
Télétransmission en préfecture et publication le 17/05/2021
Le Maire, Sylvie SOURISSEAU

Accusé de réception en préfecture
049-200064582-20210511-D2021-05-11-13-DE
Date de télétransmission : 17/05/2021
Date de réception préfecture : 17/05/2021



DOMAINE PUBLIC – VOIRIE – AVIS SUR LA DUP DE LA DEVIATION DES ALLEUDS

Mme le Maire donne la parole à M. GALLARD, Maire délégué des Alleuds, qui informe le Conseil Municipal que par délibération du 16 novembre 2020, la commission permanente des routes et des mobilités du Conseil Départemental de Maine et Loire a sollicité l'engagement de la procédure de DUP (Déclaration d'Utilité Publique) dans le cadre du projet d'aménagement de la RD761 en vue du contournement de la commune déléguée des Alleuds.

En application des articles L.122-1-V et R.122-7 du Code de l'Environnement, M. LE PREFET a transmis à la commune une version numérique du dossier d'enquête accompagné de l'étude d'impact sur le projet dans le cadre de la demande de procédure de Déclaration d'Utilité Publique.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal a un délai de 2 mois pour donner un avis, qui sera réputé favorable passé ce délai.

Le dossier concerné est composé de 5 éléments :

- La présentation du projet avec les données juridiques, cartographiques et techniques
- La présentation du volet socio-économique du projet
- Un résumé non technique du dossier
- L'étude d'impact
- Les pièces annexes (diagnostic écologique, étude zones humides, etc...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec :

51 VOIX POUR

0 VOIX CONTRE

1 ABSTENTION

***EMET un avis favorable à ce dossier de DUP pour la déviation des Alleuds, sans observations particulières.
CHARGE Mme le Maire de transmettre cette délibération au Préfet de Maine et Loire***

Rendu exécutoire par
Télétransmission en préfecture et publication le 17/05/2021
Le Maire, Sylvie SOURISSEAU

Accusé de réception en préfecture
049-200064582-20210511-D2021-05-11-13-DE
Date de télétransmission : 17/05/2021
Date de réception préfecture : 17/05/2021

